Equipage 33

L'Association des Paralysés de France en
GIRONDE

Septembre 2015 / n° 107

Bonne rentrée à tous !

Edito ---------- p 2

Suite de la ratification de l'ordonnance accessibilité ---------- p 3

Elections du Conseil APF de département ---------- p 4

Le voyage de la Délégation --------- p 4 et 5

Retour sur la manifestation du 27 mai - p 5

Annonce de l'Assemblée départementale ---------- p 6

Journée APF emploi Handicap---------- p 6

Infos juridiques ---------- p 7 et 8

Bourse aux jouets ---------- p 8

HANDIDON ---------- p 9

Partenariat Etavie ---------- p 9

Journée des référents et bénévoles - p 10

Bientôt Miss et Mister APF ---------- p 11

Baromètre de la compensation --------- p 12

Fête du Sourire en images ---------- p 13

Les Estivales ---------- p 14

Départ des 6 fantastic ---------- p 15

Du côté du Foyer Monséjour ----------p 15

Les événementiels 2015-2016 ----------p 16

Bulletin d'inscription de rentrée ----17 et 18

HANDIDON

Edition 2015 !!!
jusqu'en décembre !

Bulletin départemental de la délégation APF de la Gironde

30 rue Delacroix - 33200 BORDEAUX - tél. 05 56 08 67 30 - fax 05 56 08 28 87 -

Mail : dd.33@apf.asso.fr - Blog : http://apf33.blogs.apf.asso.fr - facebook

Directrice : Brigitte Larbodie

Représentant du Conseil APF de département : Olivier Monteil

Édito

Je vous écris cet édito en ce début du mois de juillet où le soleil a décidé de briller très fort !

Depuis le 29 juin, l'ensemble de nos groupes a marqué la pause estivale et pour nos adhérents les plus isolés et/ou qui n'ont pas la chance de partir en vacances, les sorties Estivales ont démarré avec une sortie au Zoo de la Palmyre le jeudi 2 juillet. Cette sortie sera suivie de 12 autres jusqu'au 20 août. Puis, du 31 août au 4 septembre, 12 de nos adhérents participeront au voyage de la délégation à Hendaye.

La délégation reste ouverte tout l'été pour être à votre écoute si besoin.

A partir du 14 septembre, tous les groupes reprendront leurs rencontres et leurs projets et accueilleront, je l'espère, de nouveaux adhérents.

Vous trouverez dans ce numéro d'Equipage 33, toutes nos dernières actualités sur nos événements et actions réalisées (la manifestation du 27 mai, la Fête du sourire du 6 juin, les sorties des groupes et la journée des 6 volontaires avec les adhérents le 24 juin ……).

Vous avez reçu par courrier les résultats des élections du Conseil APF de Département Gironde. Félicitations à tous les membres élus, bienvenue aux 3 nouveaux qui s'étaient portés candidats pour la 1ère fois et merci à vous, les adhérents (31,73% de participation) pour votre participation par vos votes, à ces élections.

Brigitte Larbodie
Directrice

Au Revoir….

4 ans… 4 belles années passées parmi vous…
En arrivant à la Délégation, je ne pouvais imaginer l'épanouissement que j'allais connaître grâce à vous tous, adhérents, salariés, bénévoles…
Au gré du temps et des rencontres, des liens que je peux qualifier d'affectifs, se sont tissés avec vous, au-delà de cette expérience professionnelle très enrichissante, pleine d'enseignements, que j'ai vécue à la Délégation.
Ce fut un immense privilège et bonheur de vous connaître, d'avoir fait ce bout de chemin en votre compagnie, de partager des sourires, des rires, des confidences, des tracas, des émotions.
Tout ce qui fait la VIE…et la vie était belle parmi vous…
Je ne pouvais partir sans vous dire un Grand MERCI pour tout cela.
A vous tous qui comptez pour moi,
Bien affectueusement,

Babette (Elisabeth)

Suite de la ratification de l'ordonnance accessibilité

Le 6 juillet, L'APF et le Collectif pour une France accessible étaient réunis à côté de l'Assemblée Nationale pour interpeller une fois encore les députés et leur remettre les 232 000 signatures pour l'accessibilité collectées sur change.org/accessibilite. Manifestation qui s'est déroulée dans un climat tendu : les militants ont été bloqués par les forces de l'ordre au moment d'aller remettre la pétition, une personne s'est retrouvée à terre et un dossier de fauteuil roulant a été cassé !!
Le 7 juillet, le communiqué de presse de l'APF est tombé.
En voici un extrait ci-dessous :

« Accessibilité : les députés adoptent le texte de la honte et affichent leur mépris pour les droits des personnes

L'Association des Paralysés de France (APF) est indignée par l'adoption par les députés du projet de loi de ratification de l'Ordonnance relative à l'accessibilité, hier lundi 6 juillet.

Une adoption scandaleuse par seulement une poignée de députés présents dans l'hémicycle alors même que l'accessibilité concerne l'ensemble de la population !

Une adoption sous forme de trahison puisque la majorité a suivi les orientations de l'Ordonnance, sans proposer de modifications majeures, contrairement à ses engagements auprès du Collectif pour une France accessible en février dernier !
L'APF est exaspérée par ce mépris des parlementaires, du Gouvernement, de l'Etat pour les difficultés vécues par les personnes en situation de handicap et toutes les personnes gênées quotidiennement dans leurs déplacements.
Elle rappelle que cette Ordonnance est contraire à la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées, signée et ratifiée par la France ».
Plus d infos sur le site du collectif pour une France accessible:
www.collectifpourunefranceaccessible.fr

Olivier Monteil
Représentant du Conseil APF de Département

Appel « à renfort » pour le groupe accessibilité

Dans le cadre de nos activités, le groupe Accessibilité émanant du Conseil APF de département est à la recherche d'adhérents pour étoffer l'équipe afin de s'investir dans des actions de terrain, des sensibilisations, de l'information en tout genre dans le domaine de l'accessibilité. Ce groupe se réunit environ tous les mois et demi.

Philippe Lefebvre
Chargé de mission Accessibilité

Elections du Conseil APF de département

La mission UNEDE a rendu un rapport qui a permis au Conseil d'Administration de prendre un certain nombre d'orientations ; l'une d'elle a modifié la durée du mandat et le nombre de membres, variable en fonction du nombre d'adhérents à jour de cotisation à l'APF du département (5/ 9 ou 11).
En Gironde, nous avons eu 15 candidatures pour 11 membres à élire.

Sont élus au Conseil APF de département de GIRONDE mandat 2015 – 2019 :

- **ALLIOT Bénédicte**
- **CARLIER Philippe (démissionnaire)**
- **DRON Emilia Ines**
- **ESTIENNE Catherine**
- **FAVIER Jean-Marc**
- **GANILLE Thierry**
- **HOUDAYER Brigitte**
- **GUILLOUT Humbert**
- **MONTEIL Olivier**
- **PARROT Patrick**
- **ROUSSEL Dominique**

- Nombre d'électeurs inscrits : 397
- Total de bulletins reçus : 143 répartis de façon suivante :
- ⇨ Bulletins exprimés : 125 Vote blanc : 1 Votes nuls : 17
- Taux de participation : 31,73%

Cette nouvelle élection a montré une nouvelle fois que la démocratie interne fonctionne bien. Toutefois, le résultat est contrasté sur un certain nombre de points : La disparition d'élus non métropolitains est un point plutôt négatif. L'arrivée de nouveaux élus, dont des jeunes, est par contre un point très positif.

Olivier Monteil
Représentant du Conseil APF de Département

Le voyage de la Délégation :
Le Pays Basque était la destination la plus demandée !

Lundi 31 août. Nous voilà sur le départ avec un groupe de 12 adhérents et 9 bénévoles pour poser nos valises à la résidence Bella Vista à Hendaye (www.cbe-horizon.fr). Quelques heures de route plus tard, nous sommes arrivés dans les hauteurs d'Hendaye entre océan et montagnes. *« Nous sommes arrivés, un orage commençait à tonner mais, une fois que vacanciers et bagages ont été à l'abri, il éclata ! Dans les chambres sauna garanti !!!!! »*
Nous avons été accueillis dans une résidence très sympathique. Nous avons profité des différents espaces de notre résidence.. *« Goûter dans la salle qui nous est réservée puis apéro et repas copieux et bien cuisiné. Le marché de la nuit est annulé pour cause de mauvaise météo alors… dodo !! »*
Mardi 1er septembre. Le temps n'est toujours pas des nôtres en cette première matinée. Faute de se rendre directement à Saint Jean de Luz, nous décidons d'affronter les intempéries pour profiter du marché artisanal d'Hendaye : *« port et plage, petit marché sous la pluie »* Nous sommes contraints de pique niquer dans la résidence avant notre départ pour Saint Jean de Luz.

Les heures passent vite et nous voilà déjà repartis pour visiter la cidrerie Txopinondo d'Ascain. Ce fut l'occasion pour le groupe de comprendre la fabrication du cidre et des différents alcools produits sur place « *visite appréciée surtout la dégustation !! » et coucher tôt, lever tôt … bon pied, bon œil !!!! ».*

Mercredi 2. Vamos España ! « *Point de chute : le port San Sébastien* **»** *Visite de la vieille ville avec le linge étendu aux fenêtres, ça ressemble à l'Italie ! Nous avons fait escale place de la Constitution très pittoresque : lieu où se déroulaient les corridas, tout autour sur 3 étages des numéros qui représentent des loges louées par les aficionados puis pot à la terrasse d'un café : accueil très chaleureux de la part du serveur ! et course rafraîchissante pour Cécilia !! »…».* Ensuite, direction l'aquarium de San Sébastien composé d'un musée de la mer avec de nombreuses expositions. D'étage en étage nous voilà dans le passage du tunnel, où nous traversons un grand bassin où requins, murènes, tortues, raies et autres espèces venaient à notre rencontre.

Jeudi 3. *« Lever un peu plus difficile !!*
Ô surprise ! Petit cadeau et jus de pomme de la cidrerie au petit déjeuner ! »
Nous voilà à présent en plein rangement des *« bagages, avec toujours un peu plus de difficultés au retour pour faire rentrer les mêmes choses dans la même valise, les cadeaux en plus !! »*
Nous profitons du reste de la matinée pour faire un bilan du séjour avec les vacanciers et l'équipe de bénévoles. « *Synthèse du séjour qui est positif pour tout le monde ».*
Pour le premier voyage organisé par la Délégation ce fut une grande expérience pour chacun d'entre nous. « Nous tenons à remercier l'ensemble des bénévoles qui ont permis le bon déroulement de celui-ci et surtout grâce à qui les vacanciers ont été ravis. Un grand merci à l'ensemble des participants avec qui nous avons partagé de très bons souvenirs.

Cécilia Cosse
Chargée de mission développement des actions associatives
Extraits en italique de Claude Landreau et Nadine Ussandisague, adhérentes

. Retour sur la manifestation du 27 mai 2015

Le Collectif pour une France accessible a organisé une journée nationale d'actions mercredi 27 mai pour interpeller le Président de la République, le Gouvernement et les Sénateurs sur les reculs inadmissibles en matière d'accessibilité. Comme dans d'autres villes, nous nous sommes mobilisés le 27 mai avec un rassemblement Place Pey Berland puis avec un cortège de plus de 70 manifestants de l'APF et des associations partenaires pour nous rendre jusqu'à la Préfecture où une délégation a été reçue. Merci à tous pour votre présence même si nous aurions souhaité beaucoup plus de monde pour faire entendre haut et fort notre colère contre la ratification du projet de loi de l'ordonnance relative à l'accessibilité.

Olivier Monteil
Représentant du Conseil APF de Département

Annonce de l'Assemblée Départementale

L'organisation de notre Assemblée Départementale est l'un des sujets sur lequel vont se pencher l'équipe de la Délégation et le nouveau Conseil APF de Département, dès la rentrée.

La date du samedi 27 février 2016 a été retenue par le nouveau CAPFD.

Nous devrions nous retrouver à la Maison des Associations de Mérignac, vous pouvez d'ores et déjà réserver cette date.

Olivier Monteil
Représentant du Conseil APF de Département

Accès au nouveau Stade de Bordeaux pour les personnes à mobilité réduite

125 places pour les personnes à mobilité réduite sont mises à disposition, ainsi que des **ascenseurs**. Elles sont additionnées de 125 places pour les accompagnants. Les places sont disposées **tout autour de la coursive du stade** avec une vue prenante sur le terrain.
Ces 125 places sont totalement gratuites pour les personnes à mobilité réduite ainsi que pour les accompagnateurs.
Toutes les disponibilités pour les réservations se font par l'intermédiaire d'une personne qui est en charge de prendre en compte les inscriptions.

Pour vous inscrire aux matchs de foot et aux dates qui vous intéressent :
Contactez : Monsieur Lucbert : Tel 06 88 61 22 77

Philippe Lefebvre
Chargé de mission Accessibilité

Journée APF Emploi Handicap du jeudi 15 octobre 2015

Encouragé par le succès de la journée organisée à Bordeaux en octobre 2014 (plus de 70 travailleurs handicapés présents) notre groupe Emploi prépare depuis le printemps, le programme de cette **nouvelle journée 2015**.
Le principe reste le même avec une après-midi où s'alternent des interventions sur différents sujets et des rendez-vous individuels avec des coachs (conseils sur la lettre de motivation et le CV, sur les techniques des entretiens d'embauche…).

Dans ce numéro : le programme et le bulletin d'inscription.
Parlez-en aussi autour vous !

Le groupe Emploi

INFOS JURIDIQUES

Don de RTT (réduction du temps de travail)

Attendu depuis un an, le décret ouvrant le don de RTT aux agents de la Fonction Publique a été publié le 29 mai. Il est entré en vigueur dès le lendemain, réglant le vide juridique qui régnait dans les collectivités territoriales.
Mode d'emploi :
Le décret n° 2015-580 du 28 mai 2015 – qui décline pour la Fonction Publique la loi 2014-459 du 9 mai 2014 permettant le don de jours de repos à un parent d'un enfant gravement malade clarifie désormais la situation. Il permet à tout agent civil de renoncer anonymement et sans contrepartie à tout ou partie de ses jours de repos non pris, même s'ils sont placés sur un compte épargne temps, au bénéfice d'un autre agent public de sa collectivité, qui assume la charge d'un enfant âgé de moins de 20 ans atteint d'une maladie, d'un handicap ou victime d'un accident d'une particulière gravité rendant indispensables une présence soutenue et des soins contraignants. Les jours de RTT ne sont pas les seuls concernés puisque il est aussi possible de faire don de ses congés annuels – au-delà des quatre semaines minimales, soit 20 jours, imposées par le droit communautaire.

Brigitte Larbodie
Directrice

Personnes handicapées : stationnement gratuit facilité

Publié le 18.05.2015 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Les mesures contenues dans la loi visant à faciliter le stationnement gratuit des personnes handicapées, publiées au Journal Officiel du jeudi 19 mars 2015, viennent d'entrer en vigueur.
Les personnes handicapées munies d'une carte de stationnement (ou les personnes les accompagnant) peuvent désormais utiliser gratuitement et sans limitation de durée toutes les places de stationnement ouvertes au public. Cependant, si elles le souhaitent, les autorités compétentes en matière de stationnement ont la possibilité de fixer une durée maximale de stationnement. Cette durée ne doit pas être inférieure à douze heures. Enfin, les titulaires de la carte de stationnement peuvent être soumis au paiement d'une redevance pour se garer dans les parcs de stationnement munis de bornes d'entrée et de sortie accessibles aux personnes handicapées depuis leur véhicule.
À noter : la carte européenne de stationnement permet à son titulaire ou à la personne qui l'accompagne de stationner sur les places réservées aux personnes handicapées.
Informations sur www.service-public.fr

Brigitte Larbodie
Directrice

Prise en compte des frais professionnels réels pour les bénéficiaires de l'AAH : une victoire justifiée !

L'Association des paralysés de France (APF) se félicite de la décision de la Cour d'appel de Poitiers qui stipule que les frais professionnels réels doivent être pris en compte par la Caisse d'allocations familiales (CAF) dans le calcul de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH). Cette décision, qui concerne un adhérent APF de Vendée, répond à une revendication portée par l'APF depuis 2010 auprès des pouvoirs publics et de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF). Une victoire justifiée obtenue notamment grâce à l'implication et à la détermination de la délégation APF de Vendée.

Cette affaire concerne un recours de M. C. contre la CAF de Vendée qui refuse de prendre en compte ses frais professionnels réels pour le calcul de son AAH – comme l'ensemble des CAF, suite à une circulaire de la CNAF. Après avoir perdu en première instance devant le Tribunal des Affaires de Sécurité Sociale de Vendée, cette décision en appel est une grande avancée pour la prise en compte des situations et des droits des personnes en situation de handicap.

Jusqu'en 2010, M. C. qui travaille, bénéficiait de l'AAH, calculé alors annuellement sur la base de ses déclarations vérifiées par l'administration fiscale. A partir de 2011, avec la réforme de l'AAH et l'introduction de la déclaration trimestrielle de ressources, la CAF n'a plus tenu compte de ses frais professionnels réels. M. C. a ainsi vu son allocation diminuer de manière conséquente depuis le 1er avril 2011. Il a donc saisi la Commission de Recours amiable de la CAF qui a confirmé la position de la caisse, puis le Tribunal des Affaires de Sécurité Sociale de Vendée qui l'a débouté.

Aujourd'hui, la CAF de Vendée a été condamnée à procéder au calcul de l'AAH de M. C. en tenant compte de ses frais professionnels réels validés par les services fiscaux.

L'APF salue cet arbitrage juste qui prend en compte la réalité des situations vécues par les personnes en situation de handicap bénéficiaires de l'AAH et qui correspond aux textes de loi, contrairement aux pratiques des CAF !

L'association espère que cette décision fera jurisprudence et demande ainsi à toutes les CAF d'appliquer ce principe dès maintenant.

Brigitte Larbodie
Directrice

BOURSE aux JOUETS et aux LIVRES

Vendredi 27 & Samedi 28 Novembre 2015

de 10h à 18h

Vente de boissons chaudes et de gâteaux « faits maison » !
Stand de papier cadeau pour emballer tous vos achats

DELEGATION APF DE GIRONDE
30 RUE DELACROIX A BORDEAUX CAUDERAN

HandiDon

Grâce à la mobilisation de tous, la première édition de notre grand jeu national HandiDon 2014 a été un beau succès !

807000 € ont été collectés pour financer des actions à destination d'enfants, de jeunes et d'adultes en situation de handicap ainsi que de leur famille, dans toute la France. Grâce aux centaines de milliers de tickets-dons vendus, mais aussi à des partenariats conséquents et des charges moins importantes que prévues, l'objectif initial est atteint.

En Gironde, **12271€ ont été collectés pour la délégation APF grâce au concours de tous : les bénévoles, les adhérents et les salariés de la Délégation, les structures APF présentes en Gironde, les partenaires locaux.**

Voilà à présent venu le temps de la 2ème édition d'HandiDon et nous comptons sur vous !

Le principe

Quoi ? Un jeu national se clôturant par un tirage au sort permettant de gagner des lots.

Quand ? Du 1er septembre au 1er décembre 2015.

Comment ? En se mobilisant et en proposant au grand public, à tous les acteurs APF et à ses proches des **tickets-dons à 2 € et/ou des carnets à 20 €.**

Pourquoi ? Cette grande opération de collecte a pour but de développer les ressources financières de l'APF et plus particulièrement celles des délégations départementales. **L'indépendance et les actions de proximité de l'association en dépendent.**

Brigitte Larbodie
Directrice

Le partenariat avec l'association ETAVIE – le SAVS et la Délégation

L'association ETAVIE, organise au rythme d'environ tous les 1 an1/2, des convois humanitaires avec des matériels collectés (matériel scolaire, médical, aides techniques, électroménager….. auprès de différents partenaires), pour les remettre à des associations locales au Sénégal (ETAVIE est en contact avec l'URAPH/Z (l'union régionale des associations des personnes handicapées de la région de Ziguinchor) qui regroupe 11 associations.

Nous avons rencontré son Président, Jean-Louis Torguet voici quelques mois, qui souhaitait poursuivre son partenariat avec l'APF, ayant collaboré précédemment avec la délégation APF du Calvados.

L'objectif de ce partenariat conclu avec la Délégation Départementale et le SAVS de l'APF au Bouscat est la récupération de matériels spécialisés, pour les usagers du SAVS et les adhérents de la Délégation APF d'une part et pour l'association ETAVIE dans le cadre de ses missions humanitaires.

Nous informons les donateurs potentiels qu'ils peuvent contacter directement le SAVS du Bouscat (tél : 05 .57.22.47.52) et la délégation (05.56.08.67.30) pour leur don de matériel ;

Les dons de matériels sont à déposer dans les locaux du SAVS situés 49 rue Marceau au Bouscat ou s'il y a une impossibilité de les apporter, l'association ETAVIE se déplacera chez les donateurs pour les récupérer.

Brigitte Larbodie
Directrice

11 juin 2015 : journée des référents et bénévoles accompagnateurs au sein des groupes.

« L'accompagnement des personnes en situation de handicap »

Soutenir l'engagement des bénévoles afin de favoriser l'autonomie des adhérents

Divers sujets ont été abordés comme la bientraitance, la maltraitance, la vulnérabilité des personnes en situation de handicap, quels liens avec nos pratiques. L'interrogation sur les fondamentaux dans nos pratiques justement, définir un référentiel commun, une charte des bonnes pratiques.
La fin de journée a permis de réaliser le retour de cette journée avec échanges et questions diverses.

Ce fut la première rencontre organisée spécifiquement pour les référents et bénévoles accompagnateurs au sein des groupes de la Délégation. Celle-ci avait pour finalité de permettre aux bénévoles d'avoir des apports formatifs sur des notions comme la maltraitance, la bientraitance et la vulnérabilité mais aussi de pouvoir échanger sur leurs pratiques au quotidien envers et pour les adhérents.

Dès le matin, une dynamique s'est instaurée dans le groupe. Cela a permis à chacun de s'exprimer sur ses expériences et de faire part des difficultés ou problématiques rencontrées lors des activités des groupes. Nous faisons du lien avec les notions abordées précédemment et nous constatons que beaucoup ont été confrontés à des situations à risques pour les adhérents et pour les bénévoles. Qui est le plus vulnérable ? Quand et Pourquoi ? Les situations exposées nous amènent à dire ce qu'est une posture bienveillante qui représente avant tout un savoir-faire, un savoir être. Le reste de la journée a permis de définir, par un travail en petits et grands groupes, ce que pouvaient être les « bonnes pratiques » pour mieux accompagner.

Il en découle la construction d'une charte qui représente un référentiel sur lequel s'appuyer. Il nous semble indispensable de pouvoir renouveler ces rencontres et rester dans cette dynamique d'engagement collectif.

Ce jour là, une petite soirée était organisée pour remercier les bénévoles, notamment ceux de la fête du Sourire.

Cécilia Cosse
Chargée de mission développement des actions associatives

Miss Mister APF 2016

Une bien belle fête …pour vous donner envie !!! (édition 2013)

Mais de quel projet parle-t- on ?
Petite charade :
Mon premier est ce que l'on trouve après avoir mangé la croûte du pain
Mon deuxième est le bruit du serpent
Mon troisième est ce que les athlètes sautent lors d'un 500 mètres
Mon quatrième est le mot qui précède l'expression « et boule de gomme »
Mon cinquième est une association connue de tous
Mon tout est : L'élection tant attendue !
(Réponse : MISS et MISTER APF (Mie « ss » haie mystère APF)

Cher(e) adhérent(e),

Après avoir organisé les deux premières élections en 2012 et 2013, Laure et Yoann ont le plaisir de revenir comme coordinateurs bénévoles de la troisième édition de l'élection Miss et Mister APF et faire grandir ce beau projet créé au départ à l'initiative des adhérents et notamment de Monique PELLOQUIN. Laure et Yoann espèrent sincèrement que cette élection sera à la hauteur de vos espérances ; en tous cas, ils vous réservent encore pleins de surprises !!!

Alors à vos agendas :

La troisième élection de Miss et Mister APF 2016
aura lieu le samedi 12 mars 2016
à la salle Gérard Philippe de Martignas/Jalles

Venez nombreux soutenir les candidates et candidats et assister à leur ELECTION 2016 !

Et merci à Lô, ancien volontaire fraichement parti de l'APF de nous avoir créé ce magnifique logo !

Stéphanie Jacob
Chargée du développent territorial et des actions partenariales
Laure et Yoann

Info juridique

Lancement du Baromètre de la compensation APF – Faire Face !

Le Baromètre de la compensation APF – *Faire Face* est désormais ouvert : compensationhandicap.fr

⇨ Outil conçu dans le cadre du plan stratégique d'actions politiques pour mesurer où l'on en est 10 ans après la création de la PCH et nourrir notre revendication sur la compensation.

⇨ Outil en ligne interactif et permanent de communication et de mesure de la qualité de la compensation : les personnes concernées sont les actrices centrales de cette nouvelle campagne « Compensation ».

De personnes évaluées, elles deviennent évaluatrices.
Il suffit de se rendre sur le site : compensationhandicap.fr

- Après inscription, un questionnaire est à remplir par les bénéficiaires de la PCH.
- Les questions correspondent à 5 critères d'évaluation d'égale importance : Accueil – Information - Accompagnement / Evaluation des besoins / Délais d'instruction / Aides accordées / Gestion et suivi des aides.
- Une fois le questionnaire rempli, la personne a accès à des résultats individuels, départementaux, nationaux.
- Elle peut les comparer, les partager, les imprimer.
- A noter : tout le monde a accès aux résultats départementaux et nationaux.

Le succès repose sur le nombre de répondants !

N'hésitez pas à faire connaître ce site sur tous vos supports !

(source : direction de la communication du siège APF-Paris)

Retour en images sur la Fête du Sourire !!!

Cette fête du Sourire du 6 juin dernier fut grandiose : artistes, musique, sports, jeux, animations diverses et variées : pas le de s'ennuyer une seconde !!! Ce grand événementiel a été mené de main de maître par Julie Aymé et Stéphanie Jacob, entourées de nombreux partenaires que nous remercions.

Bravo ! Bravo aussi à vous, bénévoles qui vous êtes démenés toute la journée ! Nous tenons à vous remercier pour votre dévouement sans faille, votre disponibilité, vos sourires…

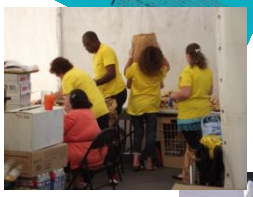

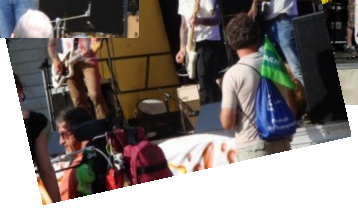

Quelques sorties de groupes APF

A la cave de Fronsac

Sur les quais

S'unir pour le handicap

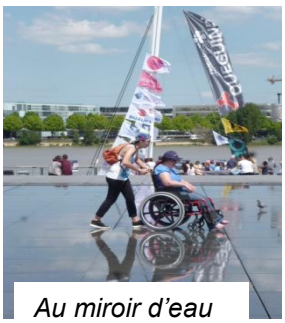

Au miroir d'eau

Sur le Bassin

carton vert !

LIBOURNE

Envie de nager ??? Difficulté pour trouver un accompagnateur ???

Sachez que grâce à l'intervention du groupe relais APF de Libourne, désormais les accompagnateurs des personnes en situation de handicap se verront offrir la gratuité de l'entrée à la piscine municipale. Alors n'hésitez plus !!!! et si jamais vous ne savez pas à qui demander, on peut vous aider à trouver une personne de confiance…. Il suffit de nous contacter au 05.56.08.67.30

Stéphanie Jacob
Chargée du développent territorial et des actions partenariales

Les Estivales

Durant les mois de juillet et août, les adhérents ont bénéficié de sorties nommées « Les Estivales », un programme de détente concocté par un comité de pilotage mené par Marie-Ange Torralba.

Voici quelques photos

Zoo de La Palmyre en Charente Maritime : rencontre sympathique !

Ramons sur la Dordogne

Le Port des Salines (Charente Maritime)

Activité du Moulin en Périgord Blanc

Issigeac (Dordogne)

Aubeterre sur Dronne (Charente)

Bordeaux Saint Pierre

Départ des 6 Fantastic

Nous arrivons à la fin de notre année de volontariat avec vous à l'APF. Nous tenons à tous vous remercier, adhérents, salariés et bénévoles pour les moments que nous avons partagés ensemble. Nous n'oublierons pas ce que nous avons vécu auprès de vous. Nous vous souhaitons de bonnes vacances et une bonne continuation dans vos routes respectives. A bientôt pour de nouvelles aventures !

Jessica, Lô, Lucie, Blandine, Robin, Typhaine
Les 6 fantastic

Du côté du Foyer Monséjour

LE TOURNOI DE TENNIS PRIMROSE 2015 VU PAR CECILE !

Cécile, tu as participé au tournoi Primrose qui s'est déroulé du 11 au 17 mai 2015. Tu commences à être une habituée des lieux !
« Oui je commence à être reconnue par les organisateurs et certains joueurs. Dimanche pour les qualifications j'y suis allée avec Monique, nous avons vu une démonstration de tennis fauteuil, c'était très intéressant. »

Quels joueurs as-tu croisé ?
« Nicolas Mahut, Lucas Pouille, Mickael LLodra et des étrangers. »

As-tu vu la finale ?
« Oui entre Thanasi Kokkinakis et Thiémo de Bakker. C'est Kokkinakis le vainqueur du simple cette année. Il a 19 ans et est australien. C'était la première fois qu'il participait. Il joue super bien, il va aller loin. Il y avait des commémorations après, ils ont changé le nom du court central en hommage à Patrice Dominguez, ils lui ont donné son nom en présence de Mickael Llodra. »

Quel est ton meilleur souvenir ?
« C'est difficile, tout est bien, j'ai kiffé tous les matchs que j'ai vus, c'est passé trop vite. J'ai pu revoir et discuter avec les joueurs que j'avais vu l'an dernier. Dommage qu'il n'ait pas fait beau jeudi et vendredi. »

Où en est ton projet d'aller à Roland Garros pour 2016 ?
« J'ai expliqué mon projet à des gens que j'ai croisé, je vais voir comment cela va se traduire. J'ai parlé avec un joueur de tennis fauteuil qui m'a conseillé de persévérer, qu'à force je trouverais des partenaires pour entrer dans le milieu. J'ai enfin trouvé un hôtel susceptible de pouvoir nous accueillir et disponible, je dois le réserver pour pouvoir y aller avec un groupe de résidents. »

Cécile Graouer Interviewée par Stéphane Laour

PLANNING PREVISIONNEL
des événementiels APF en 2015 – 2016

DATES	ACTIONS RESSOURCES
SEPT A DEC 2015	2nde Edition du grand Jeu national HANDIDON
OCTOBRE 2015	Journée Mondiale du Handicap (9 oct) avec un grand temps fort Handidon
NOVEMBRE 2015	Bourse aux livres et aux Jouets 2015 (27 et 28 nov)
DATES	**FORUMS ASSOCIATIFS**
SEPTEMBRE / OCTOBRE 2015	Le 05 septembre à Gradignan (au solarium) Le 12 septembre à Mérignac (Maison des Associations) au Bouscat (Ermitage). Le 13 septembre à Bordeaux (Hangar 14) et Bègles (stade André Moga) Le 17 septembre à Cenon (au Rocher Palmer) Le 30 septembre à Mérignac (au Pin Galant de Mérignac) Le 03 octobre à Bruges Le 15 octobre à la Tour de Gassies Le 17 octobre à Carbon-Blanc
DATES	**ACTIONS ASSOCIATIVES**
SEPTEMBRE 2015	Réunion des référents et des bénévoles (9 sept) Rentrée des groupes (14 sept)
OCTOBRE 2015	Arrivée de 6 volontaires (14 oct) **Journée Emploi à l'Athénée Municipal (15 oct)**
JANVIER 2016	Repas de début d'année à St Pey d'Armens (Libournais) (9 janv)
FEVRIER 2016	Carnaval – Chandeleur au Foyer Monséjour (10 fév) **Assemblée Départementale à Mérignac**
MARS 2016	Semaine Nationale du Handicap **3ème édition de MISS et MISTER APF à Martignas/Jalles (12 mars)**
MAI 2016	Conférence sur la Vie affective et sexuelle à Mérignac
JUIN 2016	**FETE DU SOURIRE « spéciale EURO 2016 »** Journée de fin d'année (28 juin)

Stéphanie Jacob
Chargée du développement territorial et des actions partenariales

INSCRIPTIONS 2015-2016

Délégation de Gironde

N° d'adhésion * : ……
Date d'échéance : ……

* **l'adhésion est obligatoire pour toute(s) inscription(s)** (25€ /an, gratuite jeunes moins de 25 ans, tarif réduit famille)

1/ Merci de **cocher les activités choisies** au **dos de cette fiche** d'inscription.
2/ **Envoyer le paiement** avec cette fiche d'inscription à la Délégation APF de Gironde

A compléter entièrement

Nom/prénom : ----------

Adresse COMPLETE : ----------

(Code postal + ville) : ----------

---

tél.fixe : ---------- **tél. portable** : ----------**(IMPORTANT)**

adresse mail : ---------- **(IMPORTANT)**

Famille ☐ tuteur ☐ curateur ☐ structure ☐ autre ☐ :
(à compléter ***obligatoirement*** *et* ***totalement*** *si vous êtes dans ce cas).*

NOM et ADRESSE de la personne **ou** de la structure **:** ----------

---

Tél.fixe : ---------- **tél. portable** : ----------

Adresse mail : ----------

IMPORTANT : Nom de la personne à contacter en cas d'urgence (Famille, curateur, structure…..) : ----------

---

Précisez, SVP, si vous êtes :

- en fauteuil roulant électrique ☐ manuel ☐ semi-valide ☐

- Difficulté d'élocution ☐ - J'ai besoin de mon auxiliaire de vie et elle m'accompagne pendant l'activité ☐
(Nos bénévoles ne sont pas des auxiliaires de vie)

Délégation APF de Gironde 30 rue Delacroix - 33200 BORDEAUX
Tél. 05 56 08 67 30 - Fax 05 56 08 28 87- Mail: dd.33@apf.asso.fr
Blog: http://apf33.blogs.apf.asso.fr

Equipage

L'Association des Paralysés de France en
GIRONDE

2015-2016

Groupes Activités *Où ? à la délégation*	
Arts créatifs Lundi de 14h30 à 16h30 **Cotisation annuelle : 40 € /An** Par chèque (à l'ordre de l'APF) ☐ en espèces ☐	☐
Cuisine Mardi à 14h30 jusqu'à 20 h (le contenu de l'activité sera défini avec le groupe) **6€ en espèces** chaque mardi au référent du groupe	☐
Percussions Mercredi de 16h à 17h30 **Cotisation annuelle : 50 €** Par chèque (à l'ordre de l'APF) ☐ en espèces ☐	☐
Danse de salon handi-valide « Hand To Hand », partenaire Vendredi de 14h à 17h15 selon les niveaux **Cotisation fixée par l'association partenaire et à régler à Hand To Hand** (vous renseigner)	☐

Groupes Relais	
Bassin / Cotisation annuelle : 10 € 2ème et 4ème mercredis/mois de 14h30 à 17h Au club d'athlétisme de l'UAGM, Gujan Mestras Par chèque (à l'ordre de l'APF) ☐ en espèces ☐	☐
Bègles / Cotisation annuelle : 10 € 2ème et 4ème jeudis/mois de 14h à 17h Maison Partagée (cité M. Thorez - Bât D) Par chèque (à l'ordre de l'APF) ☐ en espèces ☐	☐
Langon / Cotisation annuelle : 10 € 2ème et 4ème vendredis/mois de 14h30 à 17h Maison des Associations (20 bis rue Abel Gourgues) Par chèque (à l'ordre de l'APF) ☐ en espèces ☐	☐
Libourne / Cotisation annuelle : 10 € 1er et 3ème vendredis/mois de 14h30 à 17h Maison des Associations (47 Bld de Quinault) Par chèque (à l'ordre de l'APF) ☐ en espèces ☐	☐
Lormont / Cotisation annuelle : 10 € 2ème et 4ème vendredis/mois de 14h à 17h CCAS de Lormont Espace Info Santé, rue Montaigne Par chèque (à l'ordre de l'APF) ☐ en espèces ☐	☐
Mérignac / Cotisation annuelle : 10 € 1er et 3ème jeudis/mois de 15h à 17h30 Maison des Associations (55 av du Mal de Lattre de Tassigny) Par chèque (à l'ordre de l'APF) ☐ en espèces ☐	☐
Talence / Cotisation annuelle : 10 € 1er et 3ème mercredis/mois de 14h à 17h Ateliers du Dôme (221 av de Thouars) Par chèque (à l'ordre de l'APF) ☐ en espèces ☐	☐

Groupes Initiative *Où ? à la délégation*	
Acti'lib Mercredi de 14h30 à 16h (avec l'association l'AQUELA) **Cotisation annuelle : 40 €** Par chèque (à l'ordre de l'APF) ☐ en espèces ☐	☐
Ressources : Contacter la délégation	☐
Difficulté d'élocution et de Communication D.E.C 1er lundi de chaque mois de 14h30 à 16h30 **Cotisation annuelle 20 €:** Par chèque (à l'ordre de l'APF) ☐ en espèces ☐	☐
Amitié Jeudi de 14h30 à 17h30 **cotisation annuelle : 40 €** Par chèque (à l'ordre de l'APF) ☐ en espèces ☐	☐
Groupes Initiative *hors de la délégation*	
Chorale « Canta Medley » (Maison partagée de **Bègles**) 1er et 3ème jeudis/mois de 14h à 16h30 **Cotisation annuelle : 10 €** Par chèque (à l'ordre de l'APF) ☐ en espèces ☐	☐
Sensibilisation (écoles….) : Contacter la délégation	☐

Groupes d'entraide	
Lien par téléphone (à la Délégation) 1 fois/semaine ou tous les 15 jours	☐
Pairs accompagnateurs (à la Tour de Gassies) 1er et 3ème mardis de 16h30 à 18h30	☐
Emploi (à la Délégation) 1 fois/mois le mercredi soir	☐
Accessibilité- Transports Contacter la Délégation	☐
Parentalité (à la Délégation) Groupe en sommeil, contacter la Délégation si intéressé	☐

Délégation APF de Gironde
30 rue Delacroix - 33200 BORDEAUX
Tél. 05 56 08 67 30 – Fax 05 56 08 28 87-
Mail : dd.33@apf.asso.fr
Blog: http://apf33.blogs.apf.asso.fr

GROUPES RELAIS de SECTEURS pour l'année 2015

SECTEURS	LIEUX	HORAIRES	ACTIONS / PROJETS
CUB Centre Mérignac **Référent :** **Thierry FAGET**	**Maison des Associations** 55 av. de L. de Tassigny 33700 Mérignac	**1er et 3ème** **Jeudis / mois** **15h à 17h30**	**Accessibilité – transports** **Sorties culturelles,** **lien et convivialité**
CUB Sud Bègles **Référent :** **Jeames GADRAS**	**Maison partagée** Cité M. Thorez, Bat D 33130 Bègles	**2ème et 4ème** **jeudis /mois** **14h à 16h30**	**Sorties, loisirs,** **week-end, Jeux,** **mise en place de projets**
CUB Sud Talence **Référent :** **Paul LALANGE**	**Aux Ateliers du Dôme** 221, avenue de Thouars 33400 Talence	**1er et 3ème** **mercredis/mois** **14h à 16h**	**Sorties, loisirs,** **week-end, Jeux,** **mise en place de projets**
CUB Rive Droite Lormont **Référent :** **Said BERREGRAGUE**	**CCAS de Lormont** Espace Infos Santé Rue Montaigne - 33310 Lormont	**2ème et 4ème** **vendredis/mois** **14h à 17h**	**Lien et convivialité** **Sensibilisation dans** **les écoles, accessibilité**
LIBOURNAIS Libourne **Référent :** **Jean-Pascal RAILLARD**	**Maison des Associations** 47 Boulevard de Quinault 33500 Libourne	**1er et 3ème** **vendredis/mois** **14h30 à 17h**	**Lien et convivialité –** **Actions ressources –** **Accessibilité**
LANGONAIS Langon **Référente :** **Béatrice CHATENET**	**Maison des Associations** 20 bis rue Abel Gourgue 33210 Langon	**2ème et 4ème** **vendredis/mois** **14h30 à 17h**	**Lien et convivialité –** **Sorties –** **Atelier d'arts créatifs**
BASSIN Gujan-Mestras **Référente :** **Stéphanie Jacob**	**Club d'athlétisme de l'UAGM** Rue Pierre Corneille 33470 Gujan-Mestras	**2ème et 4ème** **mercredis/mois** **14h30 à 17h**	**Activités sportives,** **culturelles,** **sensibilisation…**

Mars 2015 : Stéphanie JACOB, Responsable des actions associatives de secteur
Tél : 05 56 08 67 30/ 06 71 22 28 64 ou stephanie.jacob33@orange.fr

Demande de documentation gratuite et confidentielle sur les legs, donations et assurances-vie

A retourner sous enveloppe affranchie à l'adresse ci-contre.

❑ Je souhaite recevoir votre brochure **Legs, Donations & Assurances-Vie.**

❑ Je souhaite être contacté(e)
Les horaires auxquels vous pouvez m'appeler :
.....

❑ M^me ❑ M^lle ❑ M. ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Tél. ..... E-Mail (facultatif) .....

En application de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression aux informations vous concernant, en vous adressant à notre association. Sauf opposition de votre part, les noms, prénoms et adresses de nos adhérents et donateurs sont communiqués à nos services internes et aux organismes liés contractuellement à l'APF.

OUI, J'ADHÈRE AUJOURD'HUI !

Merci de compléter ce coupon et de nous le retourner avec votre règlement sous l'enveloppe jointe à ce document sans l'affranchir ou de le remettre directement à votre délégation départementale.

OUI, JE SOUHAITE SOUSCRIRE :

Votre adhésion et votre don complémentaire vous donnent droit à une réduction d'impôts de 66 % dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

DHND14
❑ **Cotisation individuelle** à l'APF au prix de 25 € ..... €

OU

DHNF14
❑ **Cotisation familiale*** : ❑ 2 personnes (40 €) ❑ 3 personnes (45 €) ❑ 4 personnes (60 €) ❑ 5 personnes (75 €) ❑ 6 personnes (90 €) ..... €

Merci de rajouter sur papier libre, le nom des personnes à affilier.

OU

DHJA14
❑ **1ère cotisation à l'APF pour les 18/26 ans** **0 €**

ET

AFAA14
❑ **Abonnement d'1 an** au magazine *FAIRE FACE* au tarif préférentiel de **22 €** en tant qu'adhérent de l'APF (au lieu de 33 €) ..... €

ET/OU

❑ **J'apporte mon soutien à l'APF** (facultatif) par un don complémentaire de : ..... €

TOTAL de mon règlement : ..... €

* appartenant au même foyer fiscal

Tarifs valables jusqu'au 31/12/2014

❑ M^me ❑ M. Nom.....

Prénom.....

N° ..... Rue.....

.....

CP |_|_|_|_|_| Ville.....

E-mail .....

Ci-joint mon règlement par :
❑ chèque à l'ordre de l'Association des Paralysés de France
❑ carte bancaire, merci de nous contacter au : 01 53 80 81 04

FDD2014

En application de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression aux informations vous concernant, en vous adressant à notre association. Les noms, prénoms et adresses de nos adhérents et abonnés sont communiqués à nos services internes et aux organismes liés contractuellement avec l'APF. Si vous ne souhaitez pas que vos coordonnées soient transmises, il vous suffit de nous écrire en précisant vos nom, adresse et numéro d'adhérent ou d'abonné.

- ✓ **Bureau Régional APF**
  Rue Guilhou - 33200 BORDEAUX
  Tél : 05 57 22 28 90
- ✓ **SAVS** (**S**ervice d'**A**ccompagnement à la **V**ie **S**ociale)
  SAAD (**S**ervice d'**A**ide humaine **à D**omicile)
  49 rue Marceau - 33110 LE BOUSCAT
  Tél : 05 57 22 47 52
  E-mail : savs.le-bouscat@apf.asso.fr
- ✓ **Appartements de Préparation et d'Entraînement à l'Autonomie (APEA)**
  Résidence Foncastel / Bat C - Appt 270
  9, rue du Muguet - 33700 MERIGNAC
  Tél : 05 56 97 57 52
- ✓ **Institut d'Education Motrice (IEM)**
  Domaine Château Raba
  Rue Ronsard - 33400 TALENCE
  Tél : 05 56 84 49 90
- ✓ **Foyer Monséjour**
  28 ter rue Delacroix
  33200 Bordeaux
  Tél : 05 56 12 16 16
- ✓ **IEM/JES HANDAS Arc-en-ciel**
  10 allée Jeanne Chanay - 33600 PESSAC
  Tél : 05 56 45 26 92
- ✓ **SESSAD APF Département Handas**
  24 avenue des Pyrénées
  33110 Le Barp
  Tél : 09 64 11 56 13

Tiré à 600 exemplaires / Dépôt légal : à parution / Imprimerie : Haut-Carré - 351, cours de la Libération – 33405 Talence
Mise en page : Marie-Hélène Sallé/ Directeur de publication : Brigitte Larbodie / Comité de rédaction : B. Larbodie, O. Monteil, JM Favier, S. Jacob .Ont collaboré à ce n : Olivier Monteil, Brigitte Larbodie, Stéphanie Jacob, Laure et Yoann, les 6 fantastic, Stéphane Laour, Philippe Lefebvre, Elisabeth Bénard, le groupe emploi, Cécilia Cosse, Claude Landreau, Nadine Ussandisague, Marie-Ange Torralba.
Photos : APF – adhérents – Christophe Mozuelo – Clémence Béjuge – Marion Giraud – Marie-Ange Torralba – Mathieu Ouvrard, MH Sallé.
Association des Paralysés de France / Siège national :17, bd Auguste Blanqui - 75013 Paris